

1^{ère} Fête de la mobilité douce
Course vélo de 6 heures – 22 octobre 2023

- * Organisateur : ISSOIRE SPORT ORGANISATION
- * Type de l'épreuve : endurance par équipe de 6 coureurs maximum sur un circuit fermé et durant 6 heures.
- * Dossards : à partir de 8h30 au circuit d'Issoire.
- * Horaires :
 - de 8h30 à 11h30, accueil et formalités administratives,
 - à partir 11h échauffement et mise en place,
 - 12h départ de la course et passages des relais à la convenance des équipes.



- * Départ : circuit d'Issoire, rue Albert de Dion, ZI de Lavaur 63500 Issoire.
- * Epreuve ouverte à tous, licenciés (UFOLEP, FSGT, FFC, FFTRI) ou non licenciés (avec certificat médical obligatoire de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an).



- * Le port du casque est obligatoire.
- * les mineurs (17 ans minimum) devront fournir une autorisation parentale.
- * Des arbitres ou commissaires feront respecter le règlement notamment pour les passages de relais.
- * Droit d'engagement : 60€ par équipe de 1 à 3 participants, 120€ par équipe de 4 à 6 participants avant le 13 octobre 2023.

- * L'épreuve : un seul coureur par équipe se trouve sur la piste. Chaque équipe sera en possession d'un ou plusieurs transpondeurs. Les passages de relais s'effectueront dans une zone dédiée et contrôlée par des commissaires. Une équipe peut être constituée de 1 à 6 coureurs. Les équipes devront être autonomes pour l'assistance, le soutien et tous les aspects logistiques. Les vélos à assistance électrique sont autorisés mais les équipes utilisant ce type de vélo seront prises en compte dans un classement particulier. Les vélos de type « chrono » sont autorisés mais les prolongateurs, bien qu'autorisés, ne doivent pas dépasser les poignées de changement de braquet (cocottes). L'équipe qui aura effectué le plus de tours remporte la course.



- * Renseignements au : 06-75-19-79-75 ou par mail issoiresportorganisation@gmail.com